

COMPTE RENDU

Réunion publique d'information Travaux sur l'avenue de Gaulle à Meudon-la-Forêt

Date de la réunion : Vendredi 31 janvier 2025

// Rappel du contexte

En introduction, le Maire rappelle que le quartier date des années 60, entraînant de facto la nécessité de moderniser certains réseaux. C'est d'ailleurs dans cette logique que la Ville a souhaité passer d'une chaufferie au gaz à la géothermie. Durant plusieurs mois, des travaux auront donc lieu dans le quartier. Il est néanmoins important de relativiser ce calendrier lorsqu'on le compare à celui d'autres projets d'ampleur. Par exemple, les travaux au niveau du Pont de Sèvres dureront neuf ans.

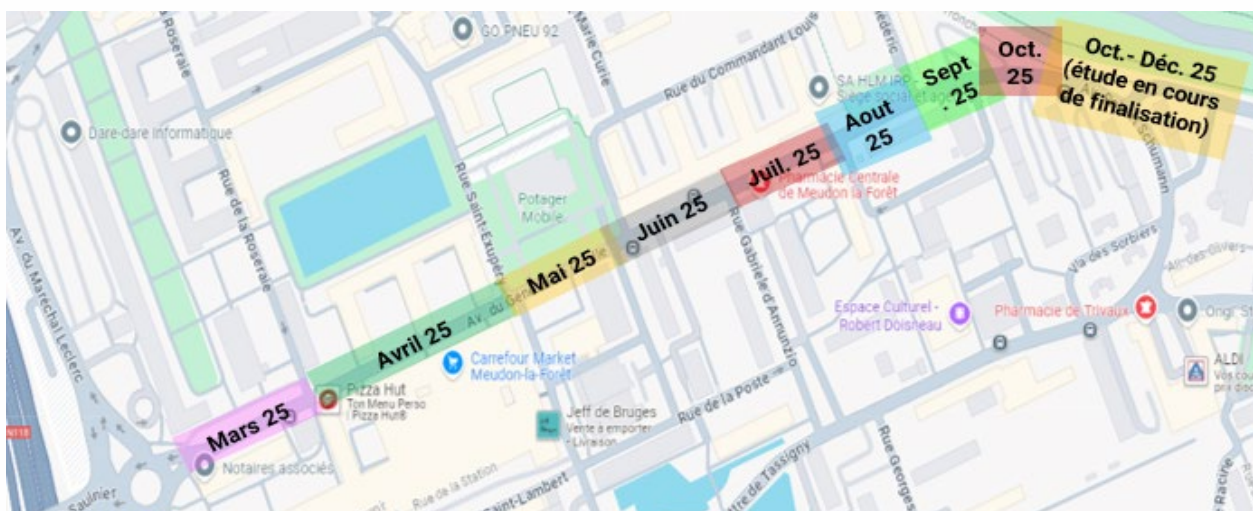
Pour limiter l'impact du chantier sur les riverains, la Ville et GPSO ont coordonné les interventions des différents prestataires. Il a donc été demandé au Syndicat des Eaux d'Île-de-France (SEDIF) et à Réseau de Transport d'Électricité (RTE) d'effectuer leurs travaux avant que GPSO entame le réaménagement de la voirie.

// Déroulé des travaux

Jusqu'au 28 février, le SEDIF intervient sur le réseau d'eau potable. Ce chantier, déjà entamé, n'a qu'un faible impact sur la circulation.

A partir de mars, RTE modernisera le réseau électrique. Les interventions commencent en partant du rond-point Leclerc, pour remonter jusqu'à la route du Tronchet en décembre 2025.

Les travaux se feront par phases successives, pour limiter l'impact sur la circulation. Une voie de circulation sera systématiquement maintenue avec une circulation alternée. L'accès aux logements et aux commerces sera maintenu.



Dès le mois de mai, GPSO entreprendra de légers réaménagements de la voie aux abords du centre Joli Mai. Dans un premier temps, le trottoir sera élargi et le stationnement deviendra longitudinal.

Une habitante s'interroge sur le possible passage à du stationnement payant. Le Maire affirme que le stationnement restera gratuit.

// Repenser globalement les espaces publics

Un habitant fait part de ses craintes quant à la réduction de la chaussée, qui nuirait selon lui à la fluidité de la circulation.

Manuel MOUSSU, directeur de l'aménagement à GPSO, répond qu'une démarche globale pour repenser l'espace public est en cours, dans la lignée de Meudon 2040. Elle vise à repenser la circulation, le stationnement et la place des mobilités douces dans le quartier. Actuellement, un diagnostic et des entretiens sont en cours. Des temps participatifs seront ensuite proposés aux habitants où chacun pourra faire part de ses propositions.

En complément, le Maire insiste sur l'intérêt de faire ces travaux. De l'avis général, le centre commercial Joli Mai stagne, fortement concurrencé par Vélizy 2. Les études présentées aux copropriétaires de la résidence Verrière Joli Mai il y a plusieurs années démontrent que les aménagements renforçant l'attractivité doivent avant tout viser les piétons et les cyclistes, en immédiate proximité. Aujourd'hui, le centre Joli Mai, coupé visuellement par les voitures stationnées, souffre de gros problèmes d'accessibilité.

Pour éviter une dégradation de la situation, la Ville a déjà engagé plusieurs actions, comme la préemption des locaux. Cette politique permet d'assainir des situations commerciales compliquées et de revendre à des activités choisies par la Ville. Deux commerces ont ainsi été préemptés dans la galerie, et d'autres dans le quartier comme récemment le Sécuritést.

Dans cette logique de repenser intégralement les espaces publics, d'autres éléments doivent être pris en compte, comme le réseau VIF (Vélo Île-de-France) déployé par la région. C'est aussi le cas des entreprises implantées dans la zone d'activités. Compte-tenu des ressources financières qu'elles apportent à la Ville, il est impératif que la Ville propose à son tour un niveau de services suffisant pour les fidéliser. Au regard du nombre croissant de « vélo-taffeur », la réflexion sur la place du vélo dans le quartier est donc obligatoire.

Une habitante craint que cette réflexion ne se fasse au détriment des automobilistes. Le Maire lui répond que les deux ne sont pas incompatibles. Une récente étude de GPSO prouve que le taux de motorisation (nombre de véhicules moyen par ménage) est en baisse de 8% en 10 ans. Cette baisse est la plus importante à Meudon-la-Forêt où ce taux est en recul de 13%. Les premiers comptages de circulation démontrent que près de 1000 vélos empruntent chaque jour les ponts franchissant la N118, malgré des infrastructures inadaptées.

Pour autant, on constate que l'essor des mobilités douces depuis le COVID ne s'est que très peu fait au détriment de la voiture, mais plutôt des transports en commun.

La réflexion autour du réaménagement des espaces publics vise justement à améliorer le partage des mobilités

Dans le même temps, la Ville a participé au financement de l'échangeur de l'A86 pour réorienter les flux de véhicules qui passaient par le quartier vers les Yvelines.

// Questions réponses

Un participant signale que certains arbres ne sont pas élagués. Ces arbres se situent sur le domaine privatif de la copropriété Le Parc. La Ville ne peut donc intervenir.

Un habitant s'interroge sur l'apport de nouvelles ressources financières par les entreprises, et d'une éventuelle baisse de la taxe foncière. Dans un contexte budgétaire national dégradé, et où un effort supplémentaire est demandé aux collectivités locales, Meudon demeure un modèle de bonne gestion. La dette est faible, remboursable en un an, la plaçant au deuxième rang des villes les moins endettées de sa strate dans les Hauts-de-Seine. Dans le même temps, les dotations de l'Etat sont en baisse constante : diminution de 70% en dix ans, jusqu'à atteindre 0 en 2029. De même, la suppression de la taxe d'habitation, qui n'est que partiellement comblée, retire un levier fiscal à la Ville. Les ressources apportées par les entreprises permettent donc de stabiliser la taxe foncière à l'avenir face à la baisse des recettes traditionnelles.

Une habitante évoque le problème posé par les perruches. Consciente de ce problème, la Ville procède à des sessions d'effarouchage. Aussi, des arbres sont élagués pour limiter l'installation de colonies. Les habitants reconnaissent que leur nombre a diminué.

Un participant déplore le manque de lieu conviviaux dans le quartier. Bacio di Napoli, pizzeria/ salon de thé, a récemment ouvert dans l'écoquartier, place Louise Poitevin. La Ville continue son travail pour attirer des porteurs de projets motivés.

Un participant rapporte le nombre important de livreurs dans certaines rues. La Ville étudie la création de hubs logistiques pour limiter les poids lourds.

En conclusion, il est rappelé aux habitants de participer aux prochains ateliers de concertation :

- **Samedi 8 mars**, à partir de 14h, [sur inscription](#) : Point d'étape Meudon 2040
- **Mercredi 2 avril**, 19h, Ecole du numérique : Repenser les espaces publics de Meudon-la-Forêt

Meudon, le 25 février 2025